

Logo - Entreprise
Adresse

Salarié
Adresse
Date

Objet : Information sur la visite de pré-reprise durant votre arrêt de travail

Madame / Monsieur Nom du salarié _____,

Nous nous permettons de vous adresser ce courrier compte tenu de votre arrêt de travail depuis plus de 30 jours et ce au regard de l'article L 4624-2-4 du Code du travail.

Nous souhaitons vous informer que pendant votre arrêt de travail, vous avez la possibilité de solliciter le médecin du travail en charge de votre suivi pour bénéficier d'une visite de pré-reprise. Cette visite n'a aucune incidence sur votre arrêt de travail et ne suppose pas une reprise rapide du travail.

L'objectif de cette visite est d'identifier les difficultés prévisibles (*ou potentielles*) liées à votre reprise du travail. Le médecin du travail pourra alors réfléchir avec l'employeur aux solutions possibles et émettre, si nécessaire, des recommandations (*ou préconisations*) (comme par exemple : un aménagement de poste, un reclassement interne, une adaptation de temps de travail...). Aussi, si toutefois une réorientation professionnelle s'avérait nécessaire, cette visite de pré-reprise permettrait d'anticiper et préparer cette réorientation avec les partenaires adéquats.

La visite peut être organisée à votre initiative, à tout moment durant votre arrêt. Elle reste sans impact sur votre arrêt de travail, et les échanges qui en découlent sont confidentiels. Par ailleurs, votre refus à honorer ce rendez-vous n'entraînera aucune sanction.

Pour prendre RDV, vous pouvez contacter le secrétariat de notre Service de Prévention et de santé au Travail au : _____

Le médecin du travail de l'entreprise est le Dr _____
Adresse du Centre : _____

Nous vous souhaitons un bon rétablissement et restons à votre disposition pour toute demande.

Veuillez agréer, Madame/ Monsieur Nom du salarié _____, l'expression de nos sincères salutations.

Entreprise, nom du dirigeant, signature